

RÉUNION THÉMATIQUE AVEC LES PARENTS : L'ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE DANS LA VIE COLLÉGIENNE

La participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'établissement est un élément de son parcours citoyen tel qu'il a été défini dans la circulaire du 20 juin 2016. Le CVC (conseil de la vie collégienne) fait à cet égard partie des instances où les élèves exercent des responsabilités reconnues, qui sont valorisées et qui concourent à la formation de la personne et du citoyen dont l'École a la mission.

Le CVC est une instance qui a en outre pour objectif l'amélioration du climat d'établissement par une meilleure prise en compte de la parole des élèves et le développement du sentiment d'appartenance à l'établissement.

À QUEL MOMENT ?

Cette réunion peut être organisée dans les semaines précédant l'élection ou la désignation des membres du CVC. De manière concomitante, il est utile que les élèves aient une information dans les classes par les professeurs principaux et les CPE dans le cadre de l'heure de vie de classe.

SELON QUELLES MODALITÉS ?

- Présentation par l'équipe de direction de l'établissement, le CPE (conseiller principal d'éducation) et les professeurs en partant des questions des parents présents ou des questions de parents à N-1 ;
- Commentaires de travaux réalisés et exposés ;
- Témoignages de parents dont les enfants ont été élus ;
- Témoignages d'élèves siégeant au CVC (vidéos tournées ou élèves physiquement présents) ;
- Donner des exemples concrets des actions conduites dans le cadre des CVC (projets et réalisation d'élèves).

DANS QUEL LIEU ?

Une salle permettant un accueil dans de bonnes conditions (bonne installation, facilité de communication et d'échanges) ou les espaces parents selon le nombre de participants. Possibilité d'exposer des panneaux ou de visionner des vidéos.

QUELS OUTILS ?

- Panneaux de présentation d'actions réalisées ;
- Vidéos de réunions tournées lors de l'année précédente ;
- Témoignages audio d'élèves, de parents et de professeurs ;
- Documents dans le livret de rentrée ou dans le livret de présentation de l'établissement.

QUELS ENJEUX ?

- Valoriser, auprès des parents, l'engagement de leur enfant, leur implication dans la vie de l'établissement, les compétences développées par l'élève (prise d'initiative, adaptation du discours en prenant part à des discussions, argumentation, rédaction) ;
- Faire saisir l'intérêt du dispositif qui s'inscrit dans le cadre de l'enseignement moral et civique et vient enrichir le parcours citoyen de l'élève en précisant les aspects qui peuvent être traités (climat et amélioration du bien-être, vie dans l'établissement, accompagnement des élèves, projets conduits, engagement, apprentissage des fondements démocratiques et réussite des élèves).

QUELS OBJECTIFS ?

- Rappeler que la formation du citoyen est un élément du socle 3C et que les élèves suivent au cours de leur scolarité obligatoire un parcours citoyen dans lequel la participation à la vie de l'établissement et l'engagement sont formalisés.
- Répondre aux questions que peuvent soulever les parents concernant les modalités pratiques de participation à la vie collégiennes au sein du CVC :
 - À quoi ça sert ? Quels sujets sont traités dans les réunions du CVC ?
 - Quelles modalités de désignation ou d'élection ?
 - Est-ce que l'engagement dans le CVC mobilise beaucoup de temps pour l'élève ?
 - Est-ce que les enseignants en tiennent compte dans la planification des évaluations ?
 - Mon enfant a des difficultés dans certaines matières, j'ai peur que son élection au CVC aggrave la situation. . .
- Débattre avec les parents sur les questions suivantes :
 - L'engagement collégien et l'engagement du futur citoyen, l'apprentissage concret des principes et valeurs de la République mais aussi des principes et valeurs d'une société démocratique ;
 - La place du débat à l'école ;
 - En quoi une meilleure prise en compte de la parole des collégiens favorise-t-elle la réussite des élèves ?

QUELS CONTENUS ?

- Présentation du rôle et du fonctionnement du CVC (composition, fréquence de réunions, préparation, suites données et décisions prises) ;
- Présentation du mode de désignation ou d'élection des élèves et des parents s'ils siègent dans l'instance ;
- Articulation CVC/Conseil d'administration/assemblée des délégués ;
- Rôle des adultes, accompagnement des élèves ;
- Présentation des thèmes abordés et actions concrètes conduites dans l'établissement.